

| | | |
|-----------------------------------|---|------------------|
| DATE DE CONVOCATION | : | 17 novembre 2025 |
| DATE D'AFFICHAGE | : | 17 novembre 2025 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE | : | 23 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS | : | 15 |
| NOMBRE DE VOTANTS | : | 20 |

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2025 à 19h00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, Mme SCOTTE, M. DACQUIN, Mme DELHAYE, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE, Mme CADET, Mme VOET.

ABSENTS : Mme ROUSSELLE (procuration à M. DAMBRICOURT), Mme SOLTYSIAK (procuration à M. VANPOPERINGHE), M. BUCKMAN (procuration à M. AVART), Mme WUYTS, Mme BINET (procuration à M. DUCROCQ), M. ODIEVRE, Mme CABRE (procuration à M. DESCHODT), M. REVILLON.

N° 2025/035 TARIFS DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Il est proposé d'augmenter les services pour les extérieurs.

Le Conseil,

Après délibération et vote, à l'unanimité,

Fixe ainsi qu'il suit les tarifs des services publics municipaux applicables en 2026 :

SALLES ET MATÉRIEL - DROITS DE LOCATION 2026

1) ESPACE ST-GILLES

• GRANDE SALLE

| | Jusque 20 Heures | Au-delà de 20 Heures |
|--------------------|------------------|----------------------|
| Habitant de WATTEN | 375 € | 475 € |
| Extérieur | 590 € | 740 € |

Indemnité de chauffage : 40 € pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Caution à déposer avec la convention de location : 550 €

Si cuisine, ajouter 160 € à la location et une caution supplémentaire de 260 €.

• SALLE MOYENNE

| | Jusque 20 Heures | Au-delà de 20 Heures |
|--------------------|------------------|----------------------|
| Habitant de WATTEN | 160 € | 240 € |
| Extérieur | 290 € | 390 € |

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.
 Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location
 La moitié du droit de location sera à verser lors de la réservation. Ce « droit de réservation » restera acquis à la Commune en cas d'annulation sauf cas de force majeure.
 Le tarif de remplacement du matériel cassé ou perdu fixé dans la délibération N°7402 du 23/11/2015 reste applicable en 2026.

2) SALLE MICHELLE LECOQ

Le tarif de location aux adhérents du club des aînés est fixé à 110 € pour une occupation jusque 22 heures.

Pour les autres locations, le tarif 2026 est fixé comme il suit :

| | Jusque 20 Heures | Au-delà de 20 Heures |
|--------------------|------------------|----------------------|
| Habitant de WATTEN | 160 € | 240 € |
| Extérieur | 290 € | 390 € |

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location.

DROITS FUNÉRAIRES – ANNÉE 2026

* Concession cimetière

| | |
|----------|----------------------|
| - 15 ans | 27 €/m ² |
| - 30 ans | 45 €/m ² |
| - 50 ans | 100 €/m ² |

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
 Reçu en préfecture le 27/11/2025
 Publié le 1 DEC. 2025 SLOV
 ID : 059-215906470-20251128-2026_035-DE

* Case columbarium cimetière

| | |
|----------|-------|
| - 25 ans | 460 € |
| - 50 ans | 920 € |

* Espace cinéraire

| | |
|---------------------------|-------|
| - cave urne 30 ans | 820 € |
| - case columbarium 30 ans | 510 € |

* Exhumation et réinhumation immédiate : 50 €

* Caveau d'attente : 0.50 €/jour (si occupation supérieure à 3 mois)

DROITS DE PLACE 2026

- Taxi : 90€/an

- Droit de place (en mètre linéaire) – marché hebdomadaire :

- Inférieur à 2m : 1€
- Camion ou étal inférieur ou égal à 5 m : 4€
- Étal entre 5 et 10 m : 6€
- Étal supérieur à 10 m : 8€

- Droit de place – ducasse : gratuit

- Commerce de bouche ambulant : 4.00€/jour (sans électricité) – 9.00€/jour (avec électricité)

- Camion (droit payable lors de la demande de stationnement) : 40€

- Terrasse : 16€/m² et par an

- Aire de camping-cars : 6€/jeton

- Stationnement de cirque : caution de 235€ (à déposer avant toute installation)

DROITS DIVERS – ANNEE 2026

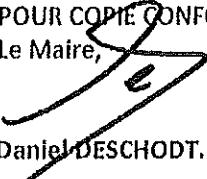
- | | |
|--|--|
| - 2 ^{ème} duplicata livret de famille : | 15€ |
| - Droit d'entrée au moulin : | 1€ (pour les personnes de plus de 14 ans) |
| - Droit d'entrée au Musée des Archers : | 3€ (visiteur isolé de + de 16 ans) 2€ (groupe de 10 ou + visiteurs) |

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de Séance

Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,

Daniel DESCHODT.

Envoyé en préfecture le 27/11/2026
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le - 1 DEC. 2025 S'LO
ID : 059-215906470-20251126-2025_035-DE